MALOTRU
Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 738000 euros
Siège social : 12 Rue Rivay - 92300 LEVALLOIS PERRET
985058932 RCS NANTERRE

PROCÈS-VERBAL
DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 17 Novembre 2024

LE SOUSSIGNÉ,

Thibaud CARLASSARE, associé unique et Gérant de la société MALOTRU, Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée, située 12 Rue Rivay - 92300 LEVALLOIS PERRET, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE et identifiée au SIREN sous le numéro 985058932, ci-après la « **Société** », détenant la totalité des actions de la Société, soit 738000 actions

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES PORTANT SUR :

- Transfert du siège social de la Société ;
- Modification corrélative de l'article 4 des statuts ;
- Pouvoir pour les formalités.

PREMIERE DECISION
(Transfert du siège social)

L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société du 12 Rue Rivay - 92300 LEVALLOIS PERRET au 59, rue de Ponthieu, Bureau 326, 75008 Paris avec effet ce jour.

DEUXIEME DECISION
(Modification corrélative de l'article 4 des statuts)

En conséquence de la décision ci-dessus, l'associé unique modifie comme suit l'article 4 des statuts de la Société :

« ARTICLE 4.- SIEGE SOCIAL
Le siège social est fixé au :
59, rue de Ponthieu, Bureau 326, 75008 Paris »

Le reste de l'article demeurera inchangé.

TROISIEME DECISION
(Pouvoir pour formalités)

L'associé unique confie tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes pour effectuer tous dépôts et formalités partout où besoin sera.

L'associé unique

Thibaud CARLASSARE

Thibaud CARLASSARE

Certified by yousign